

Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire



*Comité de pilotage du 14 décembre 2017
Saint-Pierre-Eglise*



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Conservatoire
du littoral

Introduction

Présentation
du territoire

Charte Natura
2000

Partie marine

Partie terrestre

Validations et
Conclusion



La démarche LiCCo



Val de Saire

Il y a 250 000 ans
FERMANVILLE

Le port Pignot fut autrefois un site d'importance pour le Paléolithique Moyen. Il est considéré comme l'un des premiers lieux d'établissement de l'Homme en Europe.

Epoque gallo-romaine
FERMANVILLE

A cette époque, le port du Cap Lévi aurait été utilisé comme lieu de transit vers l'Angleterre.

1066
BARFLEUR

Guillaume le Conquérant et de nombreux barons se sont embarqués de Barfleur pour la bataille d' Hastings.

1553
VAL DE SAIRE

Dans son journal, le Sieur de Gouberville rend compte de la spécificité des marais et des pratiques agricoles associées à leur gestion dans le val de Saire.

1756
VAL DE SAIRE

Les cartes intitulées «Milles atmars du val de Saire» et les cartes de Casani montrant d'ores et déjà la gestion de l'envolement périodique des marais.

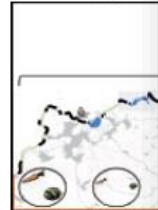
Quelles sont les scénarios prospectifs du territoire peuvent être envisagés ?

Trois scénarios prospectifs du val de Saire à l'horizon 2050 ont été élaborés.



Au final, les acteurs n'ont pas choisi 1 seul scénario. Ils ont composé avec différentes visions.

Scénario C : Accompagner l'évolution naturelle



Téléchargez la description (Volet prospectif, rapport de synthèse)

■ Vision 2050 : un objectif de la bande littorale.

- Evolution naturelle de la bande littorale dans les ouvrages
- Expression des plans de gestion conduisant à une transition maritime avec des ouvrages
- Acceptation d'une influence maritime Maritime notamment littoral et du développement des pratiques associées à la gestion
- Regain d'attractivité des aménités (paysage, biodiversité, gestion non régulée de l'eau, « moins de jardins

LiCCo

Val de Saire, des pistes pour poursuivre la réflexion

Les acteurs ont formulé des principes d'intervention qui proposent une vision globale sur l'ensemble de la bande côtière dans toute sa profondeur (coteaux inclus) portée par la communauté de communes de Saint-Pierre-Eglise et le Conservatoire :

- Planifier à moyen-long termes des actions, par opposition à une réaction au coup par coup (notamment dans la gestion des nés).
- S'assurer de la cohérence des actions entre les différents sites, notamment une gestion du cycle de l'eau depuis l'amont (coteaux et plateau) jusqu'au littoral.
- Engager une régulation concertée des usages à l'échelon de l'intercommunalité (gestion du stationnement, des accès, des zones pour la chasse, pêche, etc.).
- Coordonner les problématiques d'adaptation avec la gestion des eaux douces du bassin versant (contrat global de l'eau), l'aménagement et l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), la régulation des usages et des activités (document unique de gestion).

Quelques actions emblématiques sont d'ores et déjà identifiées :

- La mise en place d'une gouvernance portée par l'intercommunalité pour la régulation des usages.
- La poursuite du dialogue entre les acteurs sur ces questions d'adaptation (intercommunalités, Syndicat Mixte du pays du Cotentin, ...).
- d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui intègre les enjeux liés à l'évolution naturelle des sites.

Horizon 2050 : une plus grande évolution naturelle de la bande côtière

Etapas intermédiaires 2025 : une gestion différenciée marais par marais, qui préserve la possibilité de mobilité future de la bande littorale

A court terme : exercer pleinement la compétence GEMAPI, en particulier sur la programmation des interventions sur le trait de côte et la régulation des usages côte terre et côte mer sur la bande littorale

La convergence des politiques publiques en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique et la protection des milieux aquatiques

Le territoire a dépassé les approches « fixistes » du trait de côte (ou de la biodiversité),

L'évolution du trait de côte et l'élévation du niveau des océans nécessitent une stratégie d'anticipation et d'adaptation, Le Document Unique illustre cette stratégie d'accompagnement

Une illustration à travers la mobilisation de l'AESN, du Conservatoire du littoral, du

Sy
(fé



K

14 décembre 2017 COPIL Récifs et marais arrière littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saïre

Introduction

Présentation
du territoire

Charte Natura
2000

Partie marine

Partie terrestre

Validations et
Conclusion



1 territoire, plusieurs entités



ORDRE DU JOUR

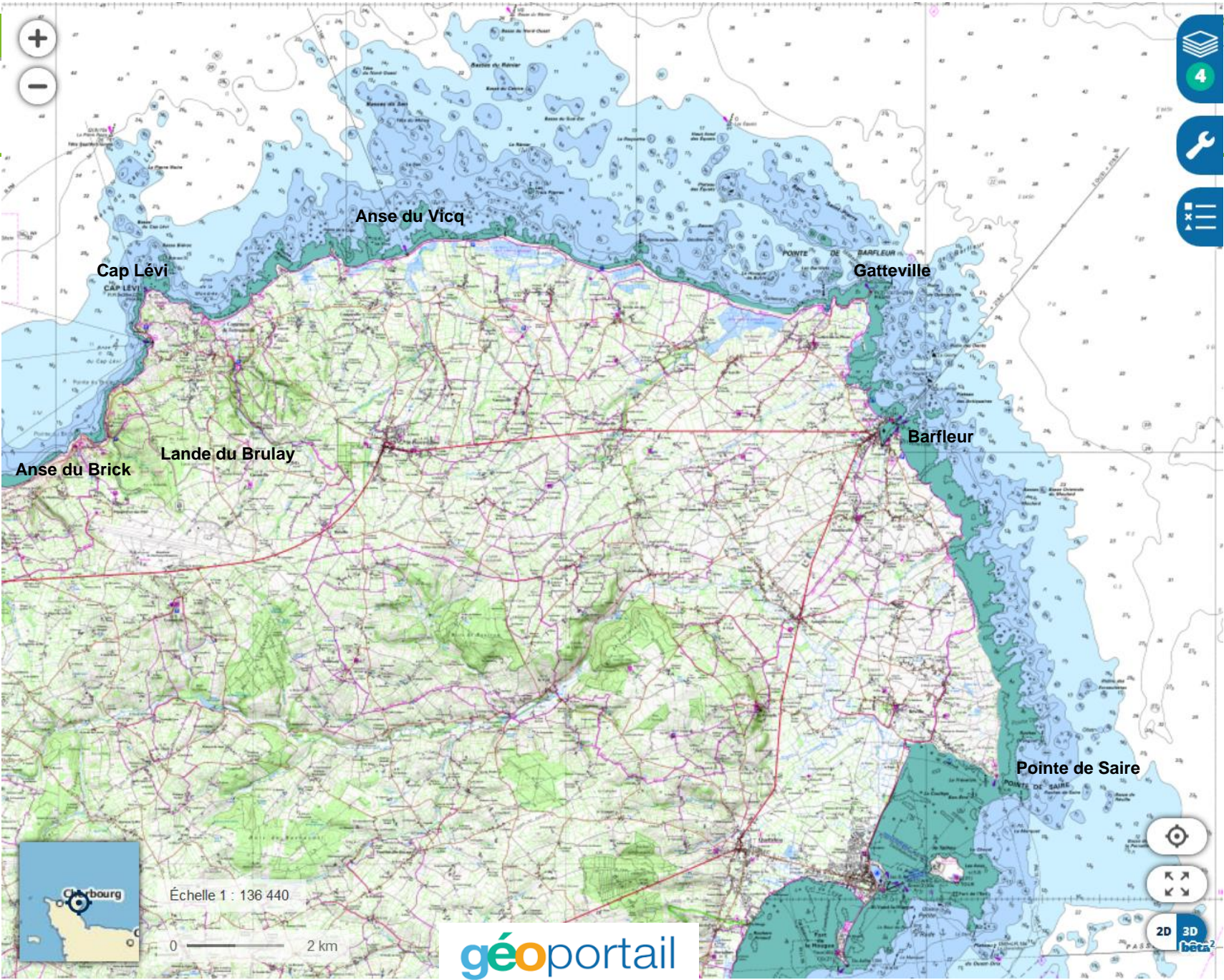
- Introduction
- Présentation du site et du territoire
- Charte: des engagements et des recommandations pour un territoire soucieux de préserver sa richesse environnementale
- Partie marine: des actions concrètes pour mieux connaître et protéger le milieu marin
- Partie terrestre: des actions concrètes pour s'adapter aux évolutions, concilier les usages et conserver une valeur écologique remarquable
- Prochaines étapes



©A. Courdant - CRPN



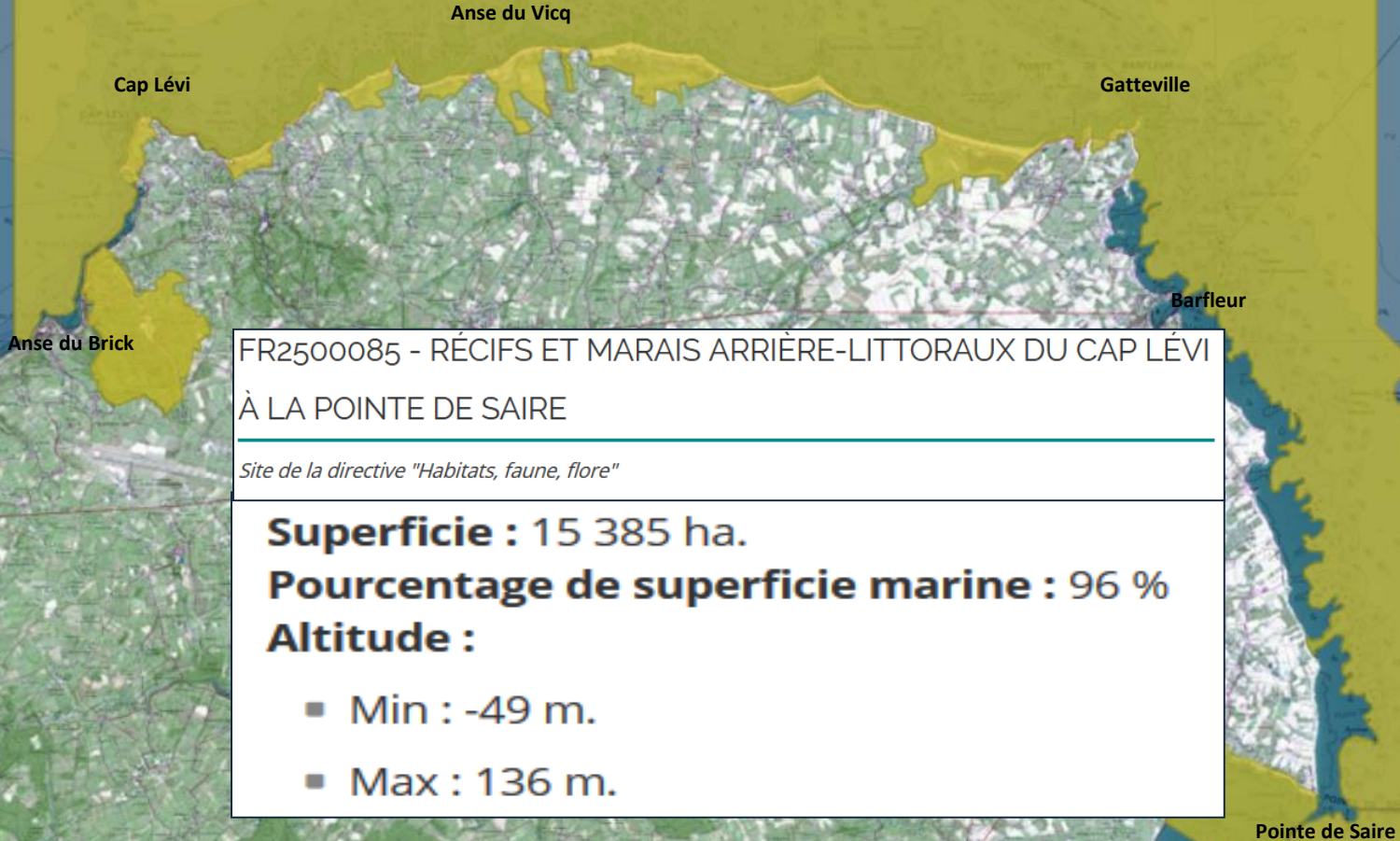
© S. Poncet, AFB



Échelle 1 : 136 440

0 2 km





FR2500085 - RÉCIFS ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DU CAP LÉVI
À LA POINTE DE SAIRE

Site de la directive "Habitats, faune, flore"

Superficie : 15 385 ha.

Pourcentage de superficie marine : 96 %

Altitude :

- Min : -49 m.
- Max : 136 m.



Échelle 1 : 136 440

0 ————— 2 km



2D 3D
bêta²

Un site à la fois marin...

...Hébergeant des habitats d'intérêt communautaire...

- Des habitats rocheux avec des forêts de laminaires, des moulières
- Des habitats de fonds meubles avec des herbiers de zostères



© Emmanuel Donfut In VIVO



© Emmanuel Donfut In VIVO



© Nicole Bunel PNN



© Emmanuel Donfut In VIVO

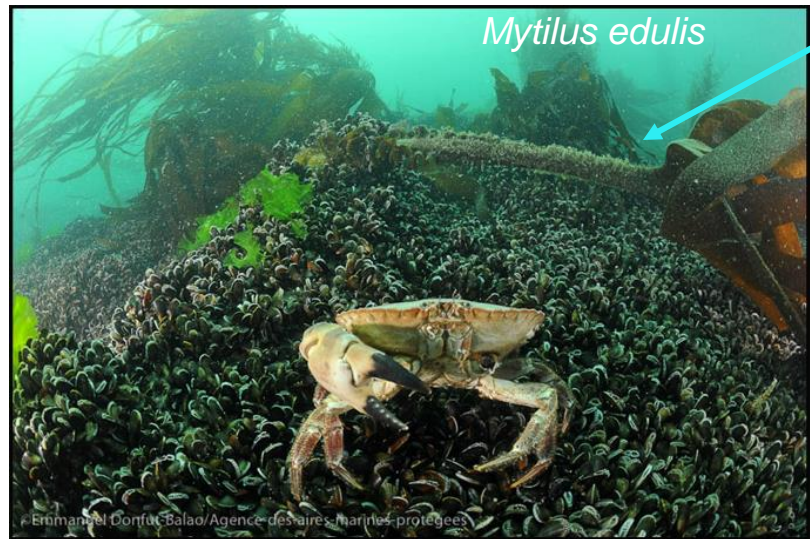
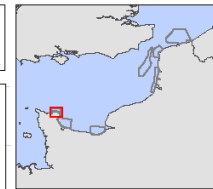
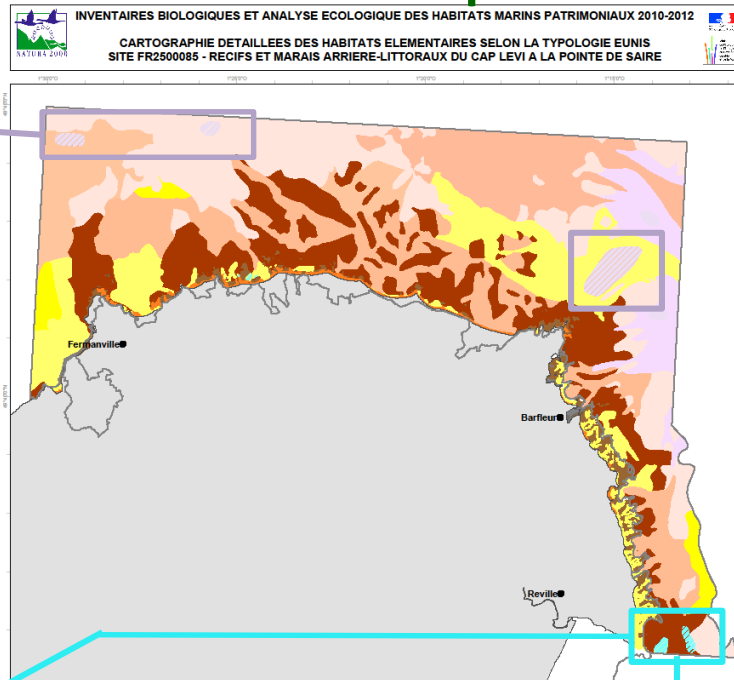
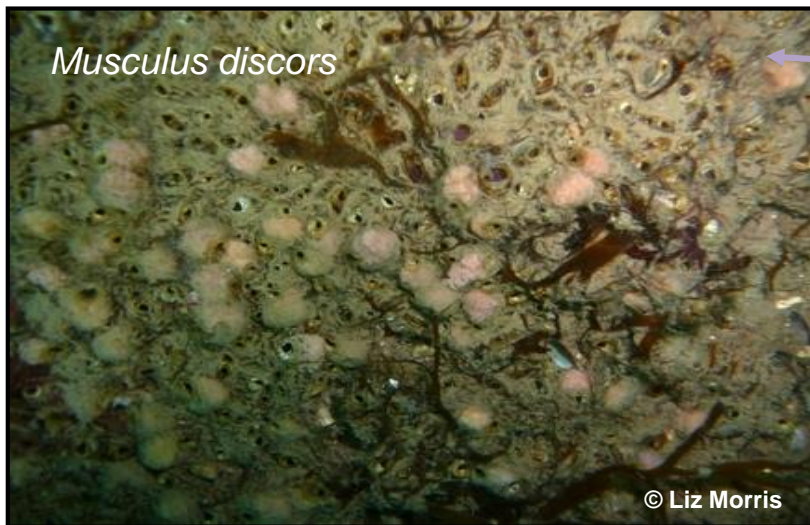


© Emmanuel Donfut In VIVO



© Nicole Bunel PNN

Des moulières : des peuplements diversifiés et productifs



Un site à la fois marin...

... Et des espèces
emblématiques
d'intérêt
communautaire

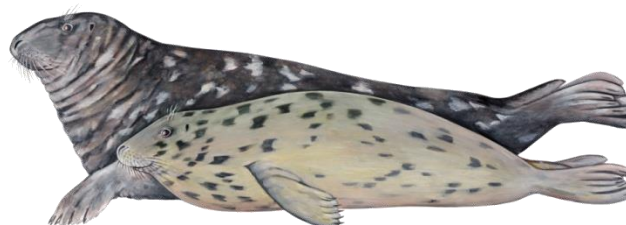
- **Marsouin commun**, grand dauphin, phoque gris (et phoque veau marin)



Copyright Michel Salaün - 2015



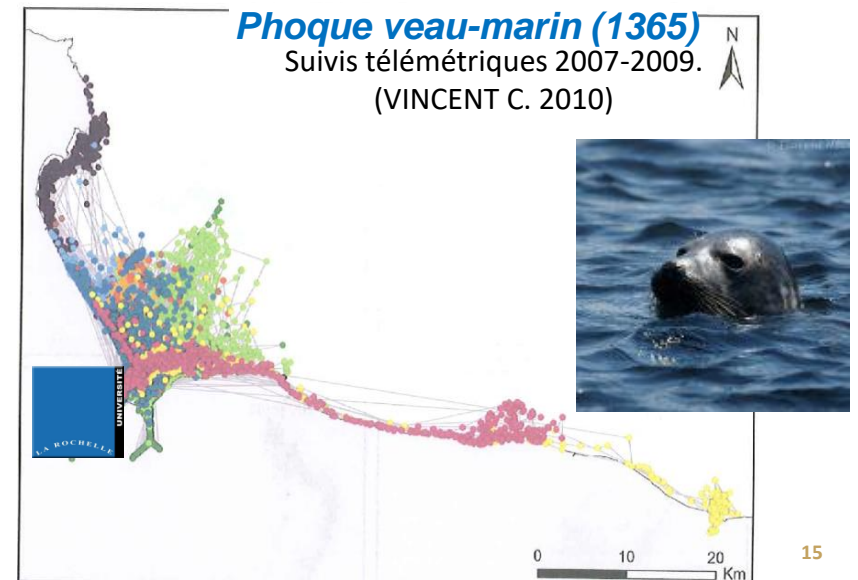
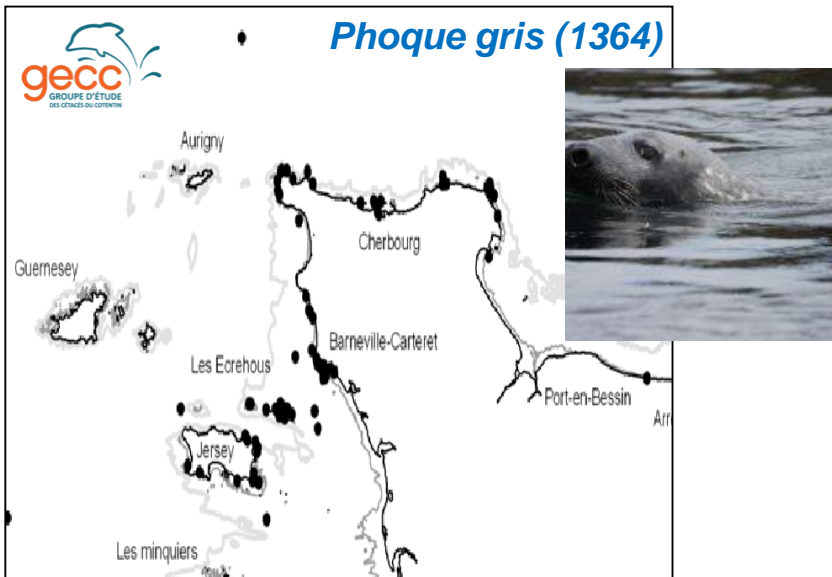
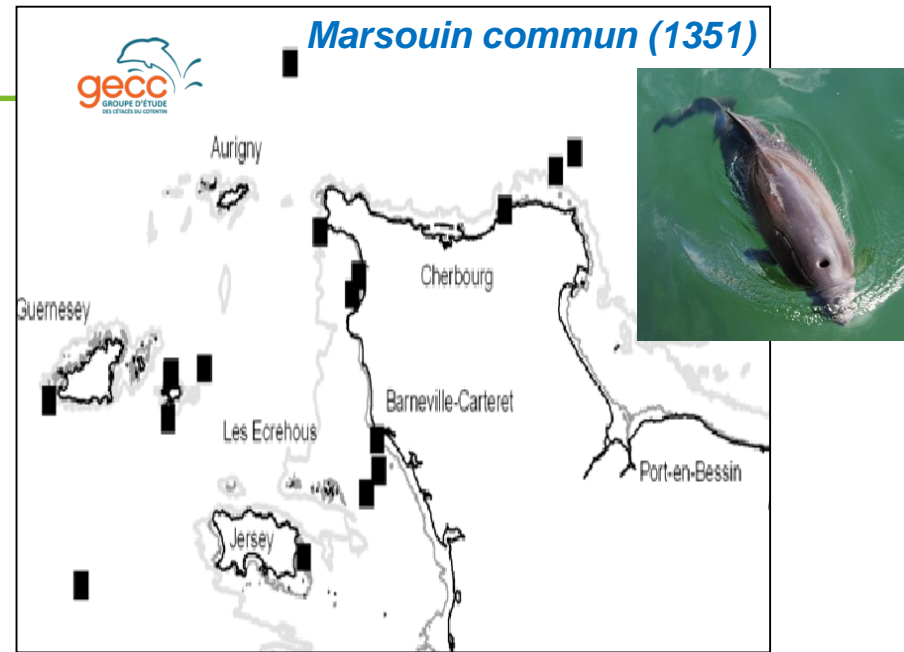
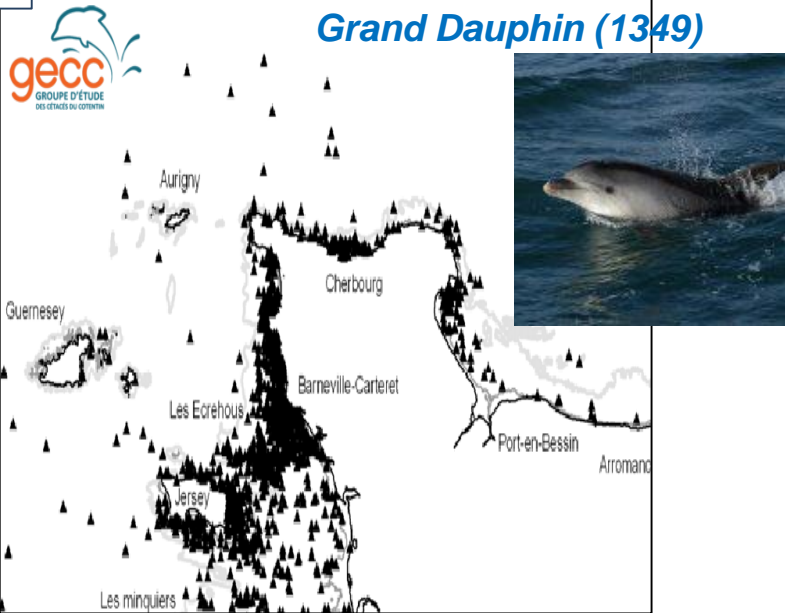
Copyright Michel Salaün - 2015



Copyright Michel Salaün - 2015



Copyright Michel Salaün - 2015



Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... des grandes entités remarquables ...



1634 ha

Introduction

Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... des habitats et espèces d'intérêt communautaire ...



16 habitats

3 espèces



Pelouses aérohaline sur falaise



Grand murin



Grand rhinolophe



Dunes (mobiles, blanches et grises)



Prés salés atlantiques

Laisses de mer
Replats boueux et sableux exondés à marée basse



Triton crêté



Hêtraie de l'Asperulo-



Landes sèches



Récifs



Prairie maigre de fauche

Etat des lieux : cartographie

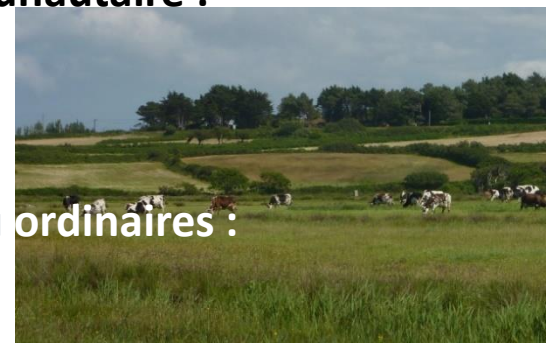


espèces et habitats d'intérêt communautaire :

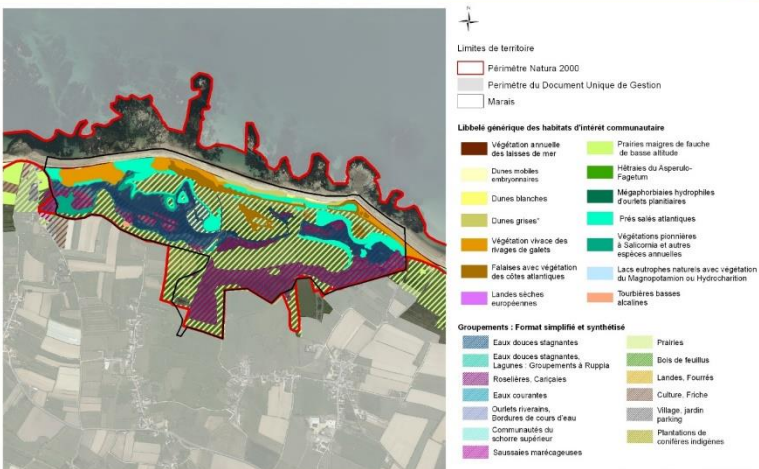
- 16 habitats
- 3 espèces

Espèce et habitats remarquables ou ordinaires :

- Prairies mésophiles
- Chou marin
- Diotis maritime
- Gravelot à collier interrompu etc.



Document Unique de Gestion - Val de Saire (de Maupertus-sur-Mer à Gatteville-Phare)
Habitats naturels - Marais de Wauville et de Rethoville



Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... des usages et un enjeu d'adaptation au changement climatique ...



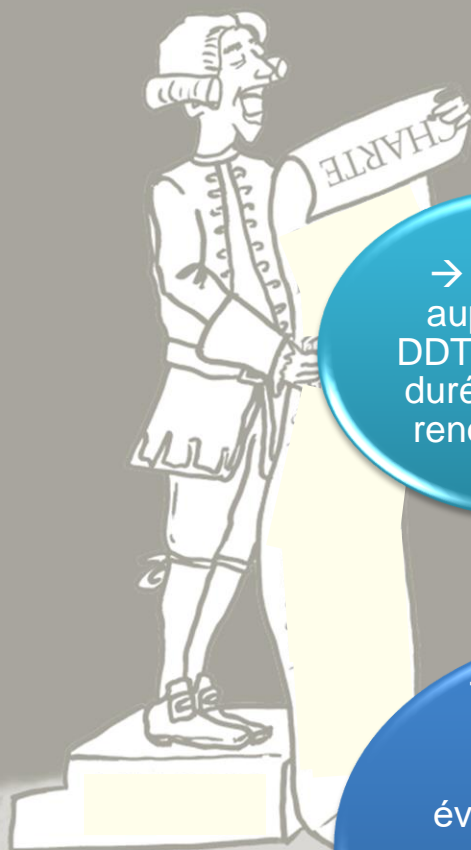
©forum kayak

©F Boile

Un territoire entre terre et mer...



La charte Natura 2000



→ Adhésion auprès de la DDTM pour une durée de 5 ans renouvelables

→ Exonération de la TFNB
→ Dispense des évaluations d'incidences Natura 2000 pour l'organisation de manifestations entrant dans le cadre de la loi Warsmann

→ Document commun aux milieux terrestres et marins

Charte
Natura 2000

→ Outil contractuel
→ Guide de bonnes pratiques
→ Acte fort d'engagement pour la gestion durable des milieux et espèces

→ Participation à la démarche Natura 2000
→ Valorisation de son implication dans la démarche
→ Sensibilisation du grand public aux enjeux du site

Architecture de la charte

Général

- Pour l'ensemble du site et des usagers
 - ↳ S'adresse aux propriétaires de terrains, pratiquants d'activités de loisirs ou professionnelles, ...

Par type de milieu

- Boisements, landes, marais arrière-littoraux et cordons dunaires
 - ↳ S'adresse aux propriétaires de parcelles souhaitant valoriser leur engagement dans l'exploitation durable des terrains
 - ↳ Exonération de TFNB

Pour les différents usages

- Milieux terrestre, estran et marin
 - ↳ S'adresse aux représentants d'associations, de clubs, de fédérations, de collectivités ou les particuliers

Spécifique aux manifestations

- Tous types de milieux
 - ↳ S'adresse aux organisateurs de manifestations sportives ou culturelles récurrentes, de petite envergure et de faible impact, qu'elles soient terrestres ou nautiques
 - Dispense d'évaluation d'incidences Natura 2000
 - Suppression des démarches administratives
- Limitation de l'impact des manifestations sur les habitats et espèces à enjeu du site

Quelques exemples: recommandations de portée générale

En tant qu'utilisateur du site, soucieux de son état de conservation:

- Je prends connaissance des enjeux et des objectifs de conservation existants sur le site, et cherche à m'informer, me former, me faire aider pour connaître, gérer et préserver les milieux et espèces sur le site Natura 2000, notamment sur les sites internet:

<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

- <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/participer-la-vie-des-sites/bibliotheque/baie-de-seine-occidentale-zpszsc>

<http://littoral-normand.n2000.fr>

- <http://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands-11>



Comprendre Natura 2000 en mer | Les sites | Participer à la vie de

- Les sites**
- Baie de Seine occidentale (ZPS/ZSC)
 - Cap Lévi - Pointe de Saire (ZSC)**
 - Habitats et espèces
 - Activités humaines
 - Baie de Seine orientale (ZSC) / Littoral ougeron (ZPS)
 - Falaise du Bessin occidental (ZPS)
 - Littoral seino-marin (ZPS)
 - Ridens et dunes hydrauliques du détroit du Pas-de-Calais (ZSC)
 - Récifs Gris-Nez Blanc-Nez (ZSC) / Cap Gris-Nez (ZPS)
 - Bancs des Flandres (ZPS/ZSC)
 - Sites du Parc naturel marin des estuaires picards de la mer d'Opale
 - Sites du golfe normand-breton

Dernières actualités

Ridens et Région des Caps - GT pêche professionnelle 26/04/2017
Le GT s'est tenu le 07/03/2017

Accueil > Les sites > Cap Lévi - Pointe de Saire (ZSC)

Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire (ZSC)

Le site **Récifs et marais arrière-littoraux du cap Lévi à la pointe de Saire** a été désigné Site d'importance communautaire (SIC), puis Zones spéciale de conservation (**ZSC**) au titre de la directive Habitats-Faune-Flore après extension en 2008 du site littoral "Caps et marais arrière-littoraux de la pointe de Barfleur au cap Lévi". Ce site préexistant a été doté de 2001 d'un Document d'objectifs qui fait l'objet d'une révision.

D'une superficie totale de plus de 15 000 hectares, il englobe la pointe nord-est du Cotentin et se compose d'une succession de pointes rocheuses et de marais en arrière des cordons littoraux. La partie marine présente des zones de récifs et platiers rocheux abritant une grande biodiversité.

Code : FR 2500085
Superficie : 15 403 ha

Communes concernées : Carneville, Maupertus-sur-Mer, Fermanville, Vicq-sur-Mer (Cosqueville; Néville; Réthoville; Gouberville) et Gatteville-Le-Phare.

Opérateurs - partie marine :
Agence Française pour la Biodiversité
Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Normandie
Contacts :
Sophie PONCET
sophie.poncet@afbiodiv.fr
Lucile AUMONT
lucile.aumont@comite-peches-normandie.fr

Opérateur - partie terrestre et estran :
Conservatoire du littoral,
Syndicat mixte littoral normand
Contact : Isabelle RAUSS
i.rauss@conservatoire-du-littoral.fr
Page internet :
:http://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands-11

A télécharger :
Décision de la Commission du 10 janvier 2011 arrêtant la liste de SIC
Arrêté du 1er octobre 2014 portant désignation de la ZSC
Arrêté de composition du COPIL + Arrêté modifiant la composition du COPIL

Le Comité de pilotage a été installé le 9 mars 2012, et **les démarches seront menées conjointement entre les différents opérateurs** : d'une part le Conservatoire du littoral, opérateur historique du site intervenant sur la partie terrestre, et d'autre part, l'Agence des aires marines protégées (opérateur principal) et le Comité régional des pêches de Basse-Normandie (opérateur technique associé) pour la zone marine.

Le second COPIL, qui s'est tenu le 18 avril 2013, a permis de valider les états des lieux du site (patrimoine naturel et usages).
Lien vers le téléchargement des états des lieux.

Lien vers les comptes-rendus de réunions

Présentation du site

Contacts des opérateurs du site :
✓ partie marine

Lien vers le site du conservatoire du littoral

Documents à télécharger



Natura 2000

Les sites littoraux normands



Découvrir Natura 2000

Les sites littoraux normands

Participer

Les sites littoraux normands

↳ Conservatoire du littoral et Natura 2000

↳ SIC et ZPS Baie du Mont-Saint-Michel

↳ SIC et ZPS Chauvay

↳ SIC Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Frou

↳ SIC Littoral Ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rosel

↳ SIC Massif dunaire de Héauville à Vouville

↳ SIC Récifs et landes de la Hague

↳ SIC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Seire

Elaboration du document unique de gestion

État des lieux

Usages

Enjeux et orientations

Accueil » Les sites littoraux normands » SIC Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Seire

ZSC « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Seire »

Le site Natura 2000 des "Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Seire" est situé sur la frange littorale nord du Val de Seire entre Cherbourg et Barfleur, dans le nord Cotentin.

D'une superficie totale de plus de 18 000 hectares, il se compose d'une succession de pointes rocheuses et de marais en arrière des cordons littoraux, et d'un vaste massif de landes dans sa partie ouest. La partie marine présente des zones de récifs et plateaux rocheux abritant une grande biodiversité.



Code : FR 2300055

Superficie : 18 403 ha

Opérateur - partie terrestre et estuarien :

Conservatoire du littoral

Contact : Isabelle RAUSS
irauss@conservatoire-du-littoral.fr

Opérateurs - partie marine :

Agence Française pour la Biodiversité

Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Normandie

Contacts :

Sophie PONCET
sophie.poncet@afbiodiversite.fr

Lucile AUMONT
lucile.aumont@comite-pecches-normandie.fr

[lien vers site internet](#)

Lien vers les comptes-rendus de réunions

Présentation du site

Contacts des opérateurs du site :

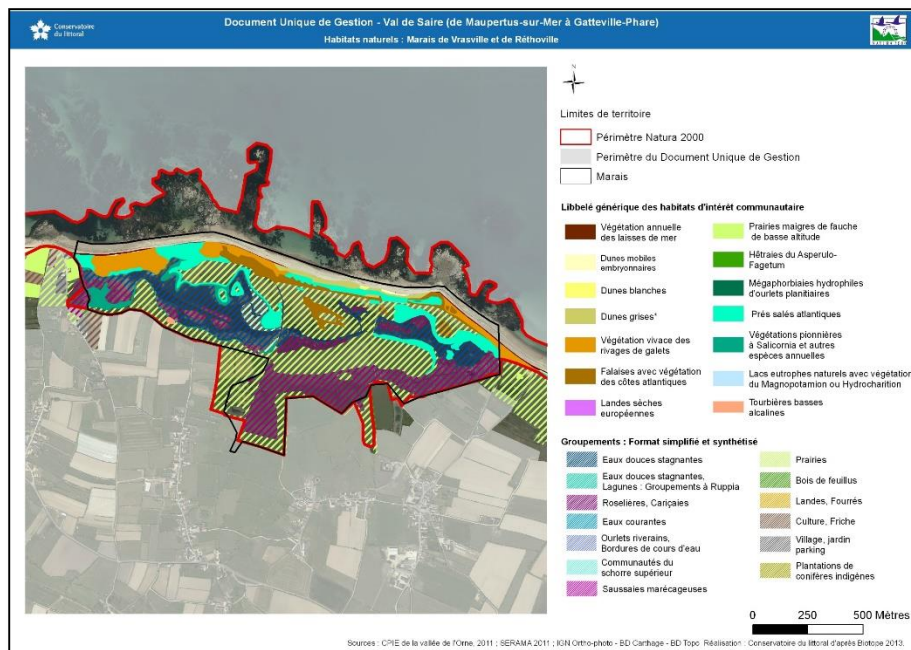
✓ partie terrestre estuarien

Lien vers le site Réseau Manche mer du Nord

Quelques exemples: recommandations et engagements par type de milieu terrestre

Je m'engage à ne pas détruire volontairement un ou des habitats naturels ni d'espèce d'intérêt communautaire identifiés et cartographiés sur les parcelles engagées

Point de contrôle: absence de dégradations imputables à l'adhérent (telles que terrassements, modifications de fonctionnement hydraulique, boisement par plantation des habitats non forestiers, etc.)



Engagement

Quelques exemples: recommandations et engagements par type de milieu terrestre



Quelques exemples: recommandations et engagements par type de milieu terrestre



Préserver les arbres à cavités, arbres creux et arbres morts sur pied

Les boisements



Recommandations

Quelques exemples: recommandations et engagements par type de milieu terrestre

Je m'engage à ne pas modifier les conditions d'entrées et de sorties des gîtes à chiroptères : ne pas éclairer directement les façades sur lesquelles se trouvent les accès aux gîtes, ne pas fermer hermétiquement les sites souterrains.

Les landes - chiroptères

Engagement

Point de contrôle: absence de modifications des conditions d'accès aux gîtes.



Quelques exemples: recommandations et engagements par type de milieu terrestre

Dans le cadre de l'entretien des fossés, des curages de mares ou de zones humides, laisser des zones refuges (ex. curage par moitié).

Les mares et fossés

Recommandations



*Curage des fossés par moitié
(D'après Kirby, 1992)*

Quelques exemples: recommandations et engagements pour l'ensemble des usages du site

Cas de l'estran

Recommandations



Réglementation en
vigueur



Quelques exemples: recommandations et engagements pour l'ensemble des usages du site

Cas de l'estran

Recommandations



© S. Poncet, AFB

Réglementation en
vigueur

Divagation des
animaux, piétinement
laisses de mer

© S. Poncet, AFB

Quelques exemples: recommandations et engagements pour l'ensemble des usages du site

Cas de l'estran

Recommandations



Réglementation en
vigueur

Divagation des
animaux, piétinement
laisses de mer

Stationnements et
accès au DPM

Quelques exemples: recommandations et engagements pour l'ensemble des usages du site

Cas de l'estran

Recommandations



Dessous d'une pierre retournée

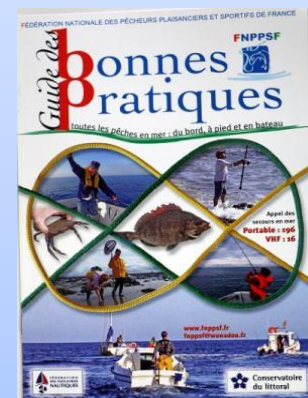


Dessous d'une pierre retournée

Un refuge pour les crabes et petits poissons côtiers à marée basse.

Face inférieure largement dominée par la faune coloniale et encroûtante : éponges, ascidies, bryozoaires...

Des mollusques (nasses, bigorneaux perceurs...) y pondent leurs oeufs à l'abri du soleil.



3 mois plus tard...

Le tapis d'algues vertes opportunistes s'est densifié et il recouvre totalement la surface de la roche.

Stationnements et accès au DPM

Bonnes pratiques

[Vivarmor
http://dai.ly/x5eymzf](http://dai.ly/x5eymzf)

Quelques exemples: recommandations et engagements pour l'ensemble des usages du site

Cas de l'estran

Recommandations

Engagement



©Ouest France



©Astre environnement

https://www.manche.fr/planeteManche/iso_album/brochure_de_sensibilisation_-_enjeux_ecologiques_2.pdf

Je m'engage à réaliser le nettoyage par un procédé manuel et selon un protocole défini.

Point de contrôle: Absence de trace d'engin de nettoyage mécanique et présence de laisse de mer

Quelques exemples: engagements spécifiques liés à la loi Warsmann

Engagements de portée générale lors d'organisation de manifestations nautiques

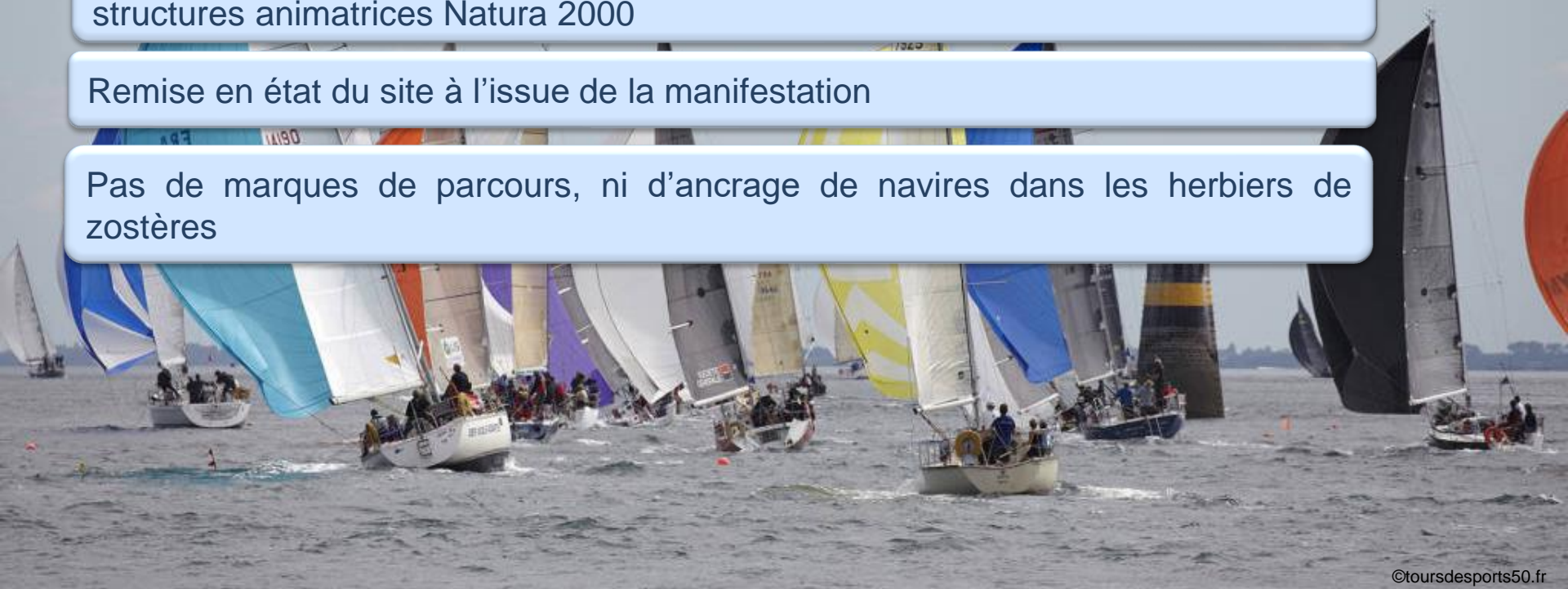
Compatibilité de la manifestation avec le site naturel

Information et sensibilisation des participants et le public

Participation aux rencontres d'échange et d'information organisées par les structures animatrices Natura 2000

Remise en état du site à l'issue de la manifestation

Pas de marques de parcours, ni d'ancrage de navires dans les herbiers de zostères





©F Boile



ffvoile.fr

Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire

ZSC FR 2500085

Document d'objectifs – Tome 5

Charte Natura 2000



Pratique de la course à pied (@Marathon-de-Barfleur)



©Forum kayak



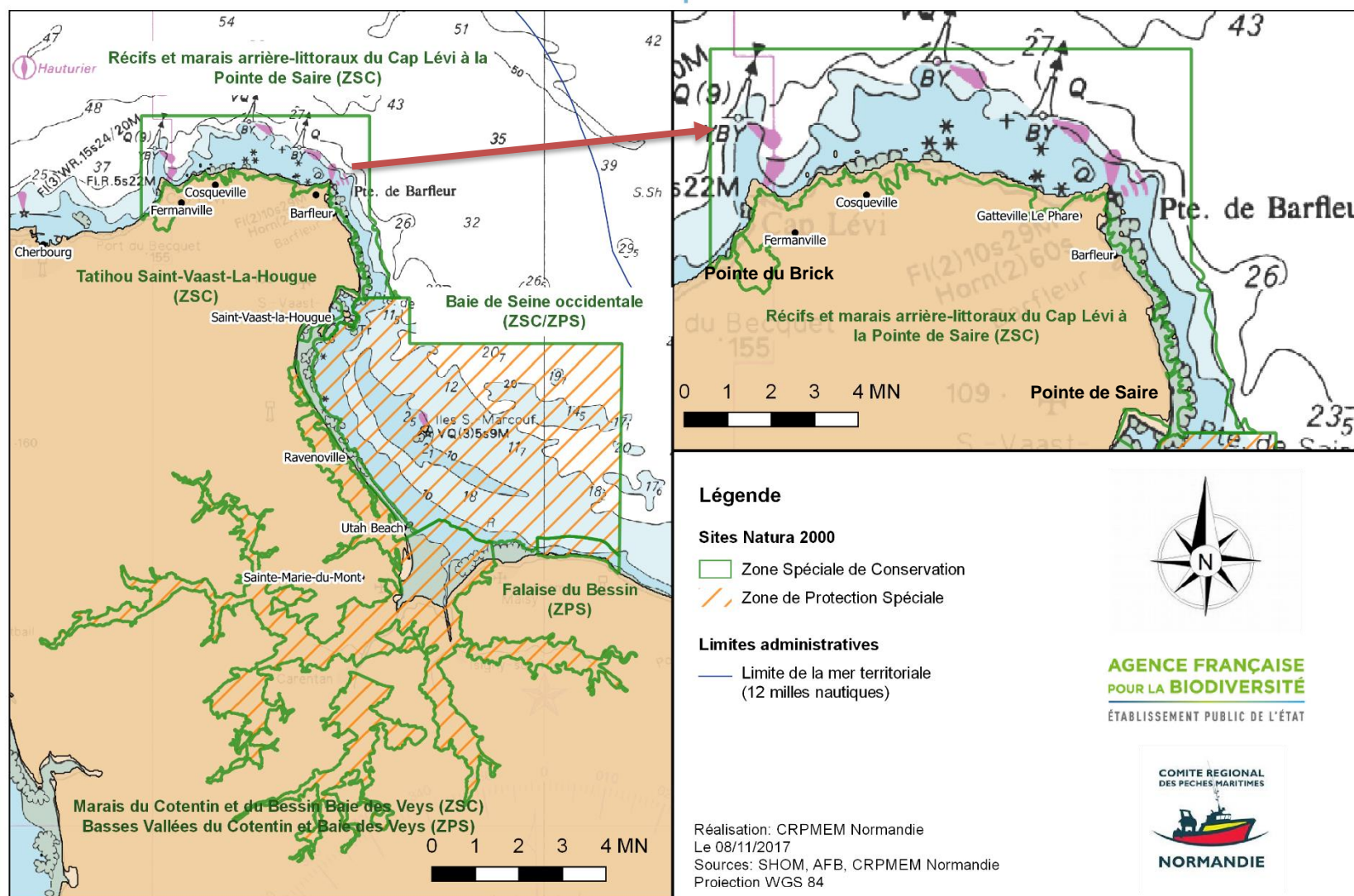
© S.PONCET



©FNPSA

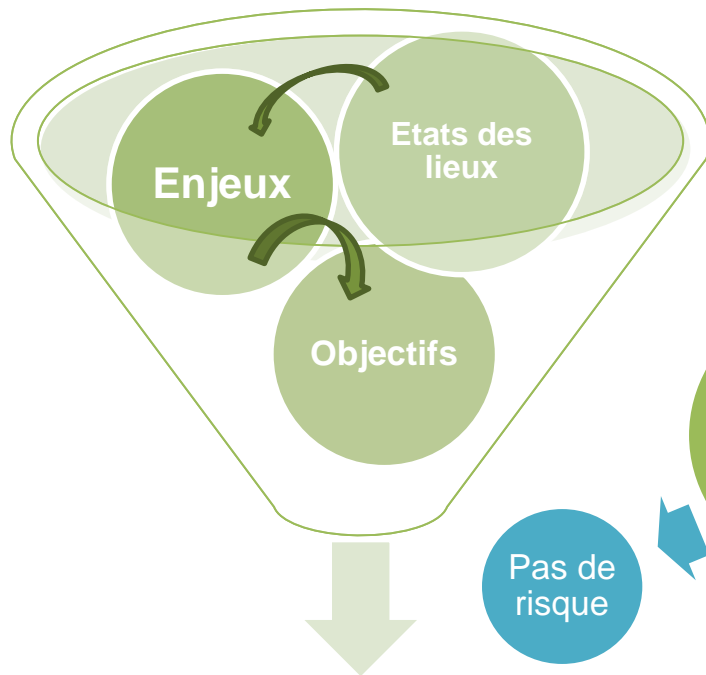
Partie marine: des actions concrètes pour mieux connaître et protéger le milieu marin

FACADE MANCHE MER DU NORD Natura 2000 partie marine



Mise en place des mesures de gestions environnementales pour la partie marine

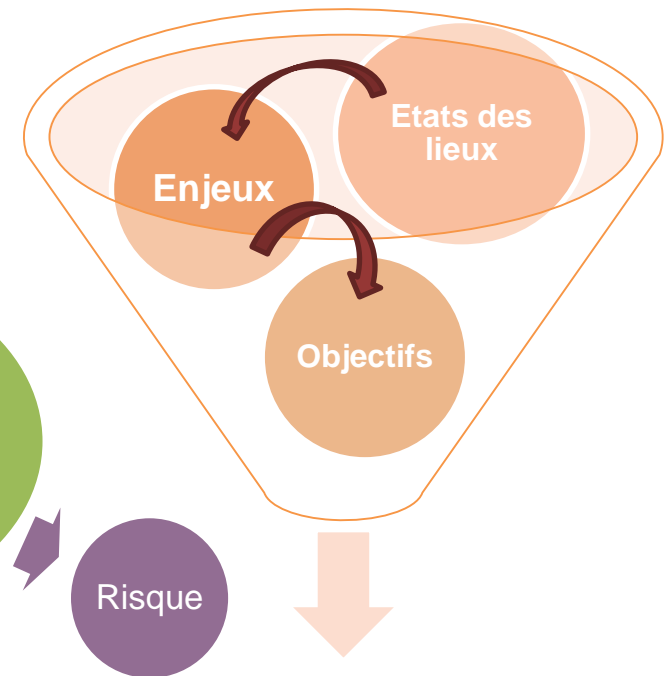
Site « récifs et marais arrière-litt. Cap Lévi-Pointe de Saire »



Mesures de gestion environnementales

↳ Pas de mesure réglementaire

Sites « Baie de Seine occidentale » et sites voisins



Mesures de gestion environnementales

↳ Mesures réglementaires

Partie marine: des actions concrètes pour mieux connaître et protéger le milieu marin

Principaux enjeux identifiés sur le site



Population de mammifères marins

©GECC

- **Connaissance et maintien des populations**
- **Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité du site vis-à-vis des populations de cétacés**

**Veille
Connaissance
Sciences participatives
Sensibilisation**

M5: Réaliser une **veille sur les projets et usages** et information des maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire

M6: **Améliorer la connaissance** des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités

M7: Promouvoir les **sciences participatives** auprès des usagers du milieu marin

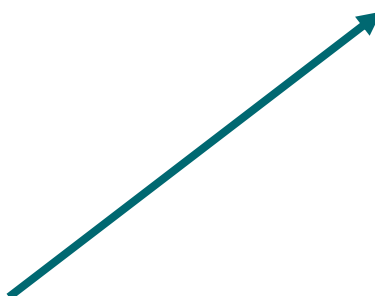
M8: Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires

COM: **Information et communication** auprès des publics



Un outil de collecte, de centralisation et de partage de données sur le milieu marin

OBSenMER est composé d'une application, d'une base de données et d'un backoffice



Une base de données et un backoffice qui permet de gérer les données et de paramétrer l'application

www.obsenmer.org

L'application OBSenMER est gratuite, elle fonctionne sur smartphone et sur tablette.



Envoyer une observation

Les observations peuvent être envoyées via l'application ou un formulaire en ligne.



Les espèces sont classées par groupes. Il est possible d'en rajouter ou pour les espèces sensibles de les protéger.



Chaque observation est validée par une structure naturaliste.

Un indice est ajouté à l'identification et un second à la localisation.

obs en MER

NOUS CONTACTER CONNEXION

MAPPE PUBLIQUE

Ajouter une observation ponctuelle

QUAND ?

Date: 08/12/2017? Heure: 12:48

OÙ ?

Mappe

LATITUDE

Long: [input]

LONGITUDE

Lat: [input]

Nord / Sud

Est / Ouest

QUOI ?

Ajouter une espèce observée

VOS COORDONNÉES

Email: [input]

Prénom: [input]

Nom: [input]

Organisation: Autre(s)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Remarques: [input]

Indice de confiance: [input]

Je ne suis pas un robot

Sauvegarder

CONSULTER LES OBSERVATIONS

Il y a deux façons de consulter ses données, sur l'application ou sur la plateforme en ligne

Sur l'application dans le menu, mon espace, « Mes observations »



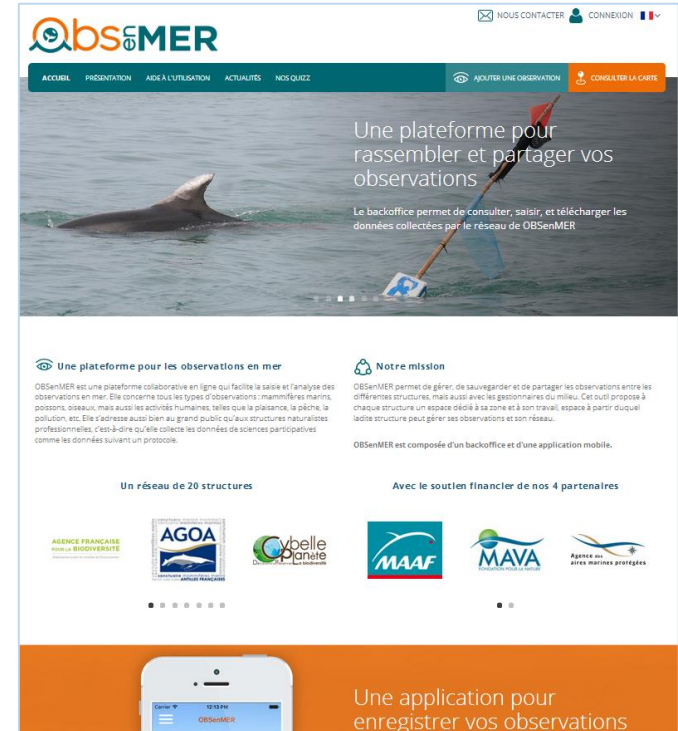
Les observations sont listées dans l'onglet « Liste ». Elles peuvent être sélectionnées et modifiées.



Les observations sont représentées sur une carte dans l'onglet « Carte ».

En ligne sur www.obsenmer.org sur la page d'accueil ou en se connectant sur son compte personnel.

Se connecter ici.



Observations naturalistes en mer



Accessibilité aux données

Observations

Importer Gestion des doublons Ajouter une observation

FILTRES

Zones Toutes les zones Structures Toutes les structures Organismes Tous les organismes Sources Toutes les sources

Langues Toutes les langues Du au

Types Tous les types - Statuts Tous les statuts Observation sensible Toutes Afficher les doublons Non

Groupes Tous les groupes Espèces Toutes les espèces Observateur

OBSERVATIONS ESPÈCES CARTE

Plan Satellite Exporter

Algues Carnet de capture Poisson-Lion Cétacés Engin de pêche perdu Lecture bague oiseau Macrodéchets Macroplankton Météo Oiseaux Oiseaux échoués Papillons Phoques / siréniens Point Hydro-acoustique Poissons Pélagiques Prélèvement d'échantillons Raies et Requins Tortues marines Sans groupe Sans observation

Les données opportunistes, récoltées par des particuliers sont publiques donc accessibles à tous.

Les données venant de programmes d'études protocolés peuvent être soumises à des restrictions. Dans ce cas il faut l'accord de la structure.

La structure administrative de la zone Mer de la Manche pour OBSenMER est le GECC.

Pour toutes informations contacter le GECC
gecc@hotmail.fr
02 33 10 22 50

Partie marine: des actions concrètes pour mieux connaître et protéger le milieu marin

Principaux enjeux identifiés sur le site



©In Vivo

Maintien de la fonctionnalité
et de l'intégrité des
fonds marins

➤ **Fonds meubles,**
en particulier
les herbiers de zostères

➤ **Fonds rocheux,**
en particulier
les forêts de laminaires

Veille
connaissance
sciences participatives
sensibilisation

M5: Réaliser une **veille sur les projets et usages** et information des maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire

M6: Améliorer la **connaissance des habitats**, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités

M7: Promouvoir les **sciences participatives** auprès des usagers du milieu marin

M8: Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires

COM: Information et communication auprès des publics

Etat de référence sur les habitats intertidaux des sites Natura 2000 de la pointe du Cotentin

• Quel objectif ?

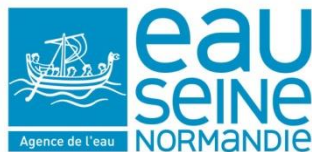
Réaliser l'état des lieux des habitats intertidaux des 2 sites Natura 2000 : ZSC « Récifs et landes de la Hague » et « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saïre »

• Pourquoi ?

Un besoin identifié dans les Documents d'Objectifs des sites N2000 :

- identification des habitats élémentaires présents
- cartographie des habitats
- évaluation de leur état de conservation

• Etude confiée au GEMEL Normandie et cofinancée par l'AESN et l'AFB



Contenu de l'étude

- Objectif de l'étude :

Identification et description des habitats intertidaux : rocheux et meubles

Localisation des limites des ceintures algales sur les transects réalisés

Evaluation de leur état de conservation

- Principes :

Protocoles standardisés
Plan d'échantillonnage
habitats sur le site

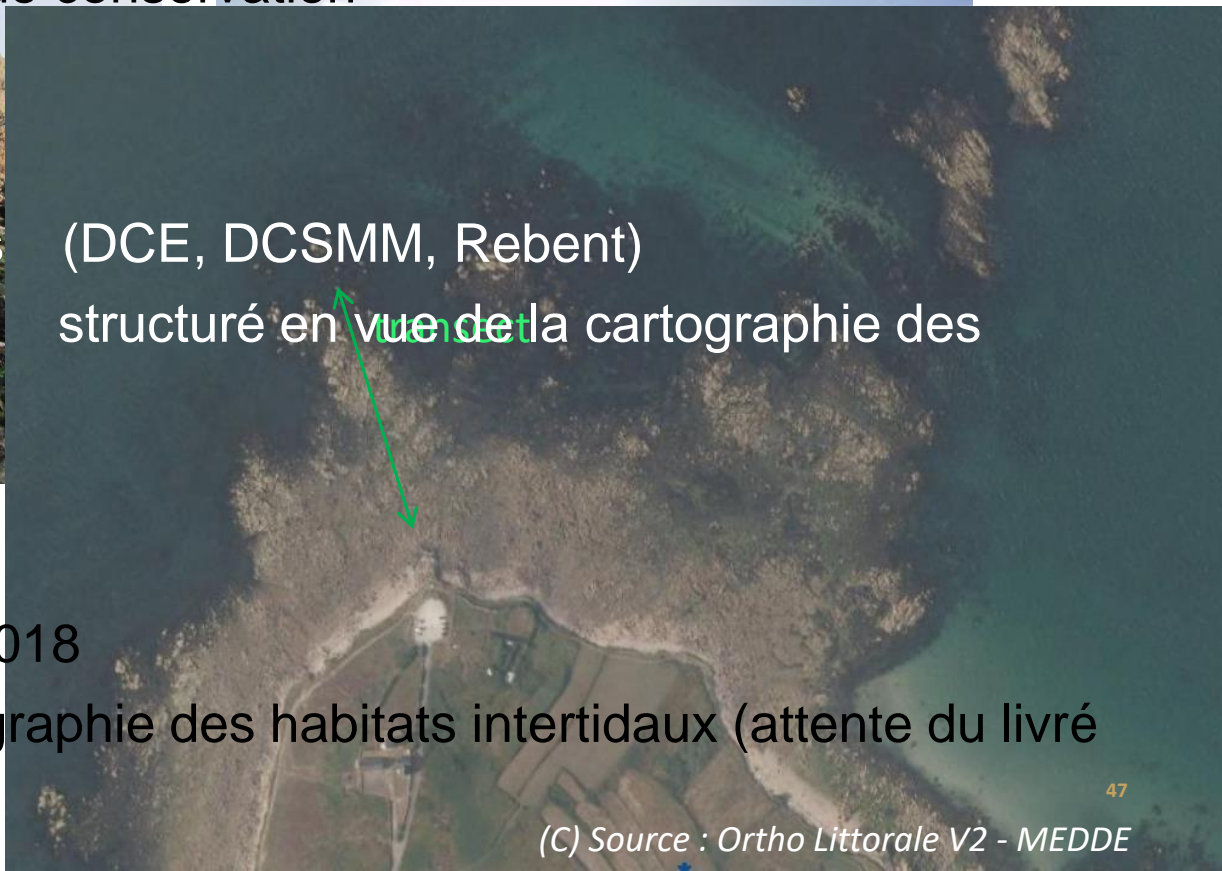
(DCE, DCSMM, Rebut)

structuré en vue de la cartographie des

- Perspectives futures :

Rapport rendu en juin 2018

Réalisation de la cartographie des habitats intertidaux (attente du livré par le ROLNP) 2018

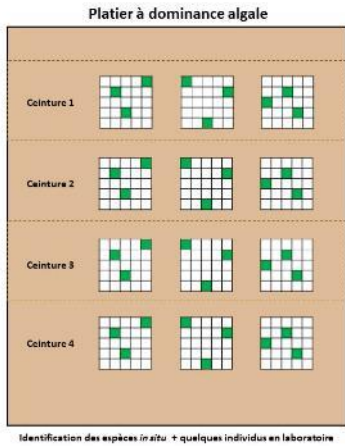


Carte d'échantillonnage sur le site N2000

Etat des lieux des habitats marins intertidaux de la pointe du Cotentin. N2000



Station du substrat rocheux



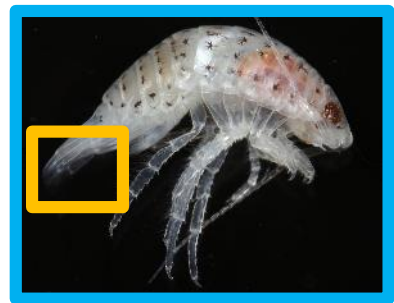
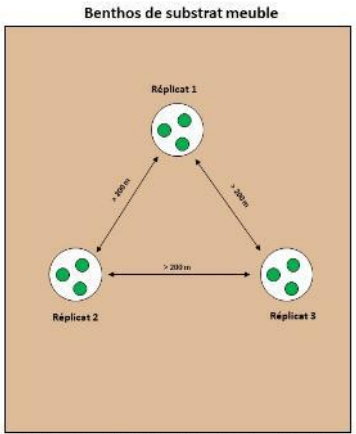
2 campagnes : printemps et automne 2017

Flore			Faune		

Station du substrat meuble

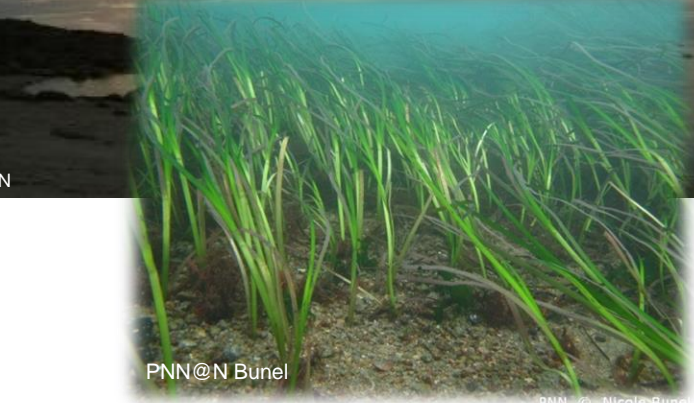


1 campagne : fin d'hiver 2017



<http://www.aphotomarine.com> - David Fenwick

Partie marine: des actions concrètes pour mieux connaître et protéger le milieu marin



Partie terrestre: des actions concrètes pour s'adapter aux évolutions, concilier les usages et conserver une valeur économique remarquable



Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... L'estran...



1634 ha

Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... L'estran...



Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... L'estran...



Partie terrestre

**Les outils de gestion du DUG pour répondre à l'objectif à 10 ans :
Mesures de gestion**

Interface terre-mer



Interface terre-mer

Les outils de gestion du DUG pour répondre à l'objectif à 10 ans : Mesures de gestion

- F4 Mesur Amén
- F5
- F6
- R
- N29
- GE14
- Charte Recon





Usages modifiés – pose de barrières – travaux



En raison d'érosions côtières répétées et pour mise en sécurité, le passage est interdit à la circulation motorisée.

Pour toute question, s'adresser au Conservatoire du littoral ou au [SyMEL](#).

Contacts :
l.rauss@conservatoire-du-littoral.fr
ludwine.gabet@manche.fr
 Conservatoire du littoral, tél : 02.31.15.30.90

**Pour mise en sécurité suite à l'érosion côtière, cet espace est :
INTERDIT À LA CIRCULATION MOTORISÉE**

Réthoville



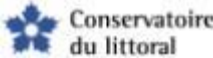






Partie terrestre


Les outils de gestion du DUG pour répondre à l'objectif à 10 ans




Interface terre-mer


- F4** Mesure de gestion : ...des sujets nouveaux
 Aménager et supprimer les aires de stationnement en retrait du trait de côte



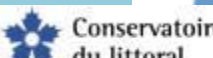
 
- F5** Mesure de gestion :
 Fermer des chemins à la circulation motorisée / pour des raisons de sécurité


 


 Réthoville
- F6** Engager une réflexion sur les pratiques, équipements et aménagements liés à la plaisance


  


- R2** Renforcer la communication et la coordination des services liés à la police de l'environnement

  
- N29i** Contrat Natura 2000 :
 Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage


- GE14** Mesure de gestion :
 Organiser la collecte raisonnée des macrodéchets dans les laisses de mer


- Charte Natura 2000 :
 Recommandations / Engagements



Les outils de gestion du DUG pour répondre à l'objectif à 10 ans

Interface terre-mer

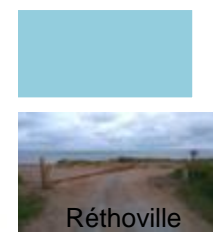
Document unique de gestion

Val de Saire

Tome 1 - Etat des lieux
Atlas cartographique
Septembre 2014



Val de Saire Activités de pêche et de loisirs à l'interface terre-mer



- Limites de territoire
- Périmètre Natura 2000
 - Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral
 - Périmètre du Document Unique de Gestion

- Accès DPM
- Pêche de plaisance
- Kayak
- Mouillages
- Pêche de bord
- Jet ski
- Pêche à pied
- Plongée

0 1 Kilomètres

Les outils de gestion du DUG pour répondre à l'objectif à 10 ans :



RECOMMANDATIONS ET ENGAGEMENTS POUR LES USAGES DU SITE

L'ESTRAN
Recommandations

Je veille à :

1. M'informer sur la réglementation en vigueur concernant la pêche à pied de loisir (taille de captures, espèces réglementées, ... consulter <http://www.pecheapied-loisir.fr/jie-suis-pecheur/bonnes-pratiques/>) ainsi que sur le stationnement et la circulation de véhicules à moteur.
2. En arrière littoral, respecter les stationnements autorisés pour accéder à l'estran ; accéder au Domaine Public Maritime par les ouvrages existants et les accès aménagés (cale, voie submersible etc.).
3. Limiter la divagation de mes animaux et de ceux de mes ayants droits (chiens, chevaux, etc.) notamment au

- sein de milieux naturels sensibles (secteurs sensibles au piétinement...). Limiter tout piétinement sur la laisse mer.
4. Remettre délicatement les blocs rocheux dans leur position initiale pour préserver la biodiversité qui y est associée. Ils abritent de nombreuses espèces qui ne peuvent vivre exposées à la lumière du soleil. Une roche en bon état et retournée mettra environ trois ans à retrouver son état initial.
 5. Préférer, lorsque cela est possible, des techniques de pêche douces, (pêche au trou ou au sel plutôt que le ratissage). Le labourage des estrans est nocif pour la survie des jeunes bivalves et pour la pérennité des herbiers de zostères.

6. Respecter les cycles de vie des animaux et les saisons de ponte. Ne ramasse pas les algues portant des œufs. Ces algues ont un intérêt culinaire et au renouvellement des stocks.
7. Ne pas arracher les algues à la récolte, mais à les couper en laissant au moins un tiers de leur longueur. Cela leur permettra de se régénérer plus rapidement.

Engagement

Engagement souscrit auprès du Préfet de la Manche	
<input type="checkbox"/>	Je m'engage à réaliser le nettoyage des lasses de mer par un procédé manuel et selon un protocole défini. <i>Point de Contrôle : Absence de trace d'engin de nettoyage mécanique et présence des lasses de mer</i>



Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... Marais, prairies et cordons dunaires ...



1634 ha

... Marais, prairies et cordons dunaires ...



... Marais, prairies et cordons dunaires ...

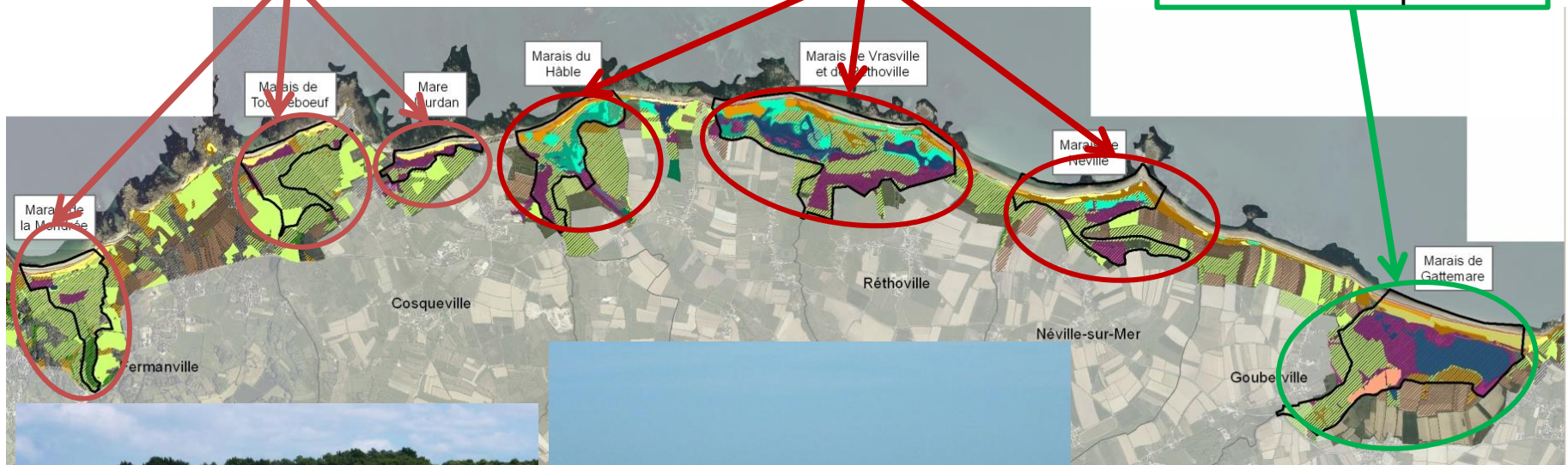


Partie terrestre

Marais dont la végétation est principalement prairiale.

Marais dont une part importante de la végétation est caractéristique des milieux saumâtres.

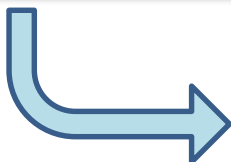
Marais composé de roselières, d'une tourbière basse alcaline et de prairies.



→ Des habitats naturels qui sont le reflet de l'érosion du trait de côte.

... Marais, prairies et cordons dunaires ...

Zone	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut
Marais	Prairies	Cordons dunaires	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut
<p>Détails des zones et de leurs statuts, incluant des descriptions et des références.</p>							



Vision à long terme, environ 25 ans (2050) :

la trajectoire à 2050 discutée dans le projet européen LiCCo

un objectif de plus grande naturalité de la bande littorale

- Vers un état lagunaire
- Vers une ouverture à la mer du marais

Vision à court et moyen terme :

se donner les moyens de tendre vers la trajectoire à 2025

- Accompagnement des changements
- Entretien usuel, pas d'investissements lourds
- Schéma d'aide à la décision



Partie terrestre

... Marais, prairies et cordons dunaires ...

Marais Commune	Le Mondrée Fermanville	Tocqueboeuf Vicq-sur-Mer	Mare Jourdan Vicq-sur-Mer	Le Hâble Vicq-sur-Mer	Vrasville et Réthoville Vicq-sur-Mer	Néville Vicq-sur-Mer	Gattemare Vicq-sur-Mer \ Gatteville
Perspectives d'évolution à long terme pour les marais : environ 25 ans	Vers une ouverture à la mer du marais	Vers un état lagunaire (incertitude forte)	Vers un état lagunaire	Vers une ouverture à la mer du marais	Vers un état lagunaire	Vers un état lagunaire	Vers un étang arrière-littoral
Objectifs à long terme	Une adaptation au recul du trait de côte et aux modifications des milieux liés aux changements climatiques : <ul style="list-style-type: none"> - Une plus grande naturalité des marais arrière-littoraux - Un bon état écologique des cours d'eau - Des usages adaptés au territoire 						
Perspectives à moyen terme pour les marais : environ 10 ans	Accompagner l'évolution naturelle vers une reconnexion mer-marais : - Pas de colmatage de brèche	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle vers une reconnexion mer-marais : - Pas de colmatage de brèche	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle de l'étang arrière-littoral
Objectifs aux 10 ans du DUG	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs liés à la directive habitats-faune-flore du site Natura 2000 : une gestion qui intègre et accompagne les changements des milieux naturels <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les dégradations d'origine anthropique du cordon dunaire - Conserver une mosaïque d'habitats des milieux humides : une gestion qui privilégie la diversité des habitats naturels • Objectifs liés à la directive cadre sur l'eau : une gestion qui intègre et accompagne les changements de niveaux d'eau <ul style="list-style-type: none"> - Renaturer les cours d'eau (un bon état physique du réseau hydraulique) et restaurer les zones humides - Viser une transparence des ouvrages hydrauliques à la mer lorsqu'elle est cohérente avec les perspectives d'évolution des marais - Améliorer la qualité de l'eau • Objectifs d'accompagnement des usages à l'évolution du trait de côte : des partenariats à maintenir et développer pour une gestion garante de l'intégrité du site <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les agriculteurs à envisager une adaptation des pratiques face aux aléas : un levier foncier et un levier sur les pratiques agricoles - Accompagner les réflexions sur la réorganisation des stationnements, les accès au DPM et la SPPL - Accompagner l'adaptation des activités et population à faire face aux risques littoraux : quantification des enjeux au regard des aléas (inondation, submersion et érosion) - en lien avec la compétence GEMAPI - Informer et sensibiliser le public et la population locale aux changements liés aux changements climatiques 						
Perspectives à court terme pour les marais : environ 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la vulnérabilité de l'exploitation agricole du marais par le remplacement d'un usage adapté lors du départ à la retraite de l'agriculteur du marais. - Préparation d'un projet de reconnexion mer-marais. - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques - Entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en sécurité à l'ouverture amont du nô - Elaboration d'une expertise inondation - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques : fermeture du chemin dunaire à la circulation motorisée - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques - Réflexion sur l'accessibilité de la route impactée lors des inondations - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.) 	Seul marais où le cordon dunaire est en engraissement : maintien de la gestion actuelle et amélioration de cette gestion pour intégrer les enjeux de conservation du patrimoine naturel et de bon état de la Couplière et de son réseau hydraulique au sein du marais.
Actions à mettre en œuvre à court terme	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de demande d'intervention sur les nôs ou cordon dunaire, pour réduire la vulnérabilité des usages à titre préventif : <ul style="list-style-type: none"> - Se référer au schéma d'aide à la décision (mesures de gestion A6) pour l'intervention sur les nôs et prenant en compte les différentes formes du trait de côte (type d'érosion, cordon dunaire en engraissement, présence d'enrochement) - Engager une consultation au sein d'un groupe de travail sur les travaux et aménagements à faire sur les nôs ou cordons dunaires pour toute nouvelle question qui se poserait et qui n'est pas prise en compte dans le cadre du DUG. Au sein de ce groupe de travail : CA du Cotentin, services de l'Etat (DREAL, DDTM50) et organismes publics (AESN, Cdl, CATER, SyMEL). • Accompagner les évolutions dans les marais du territoire par la mise en œuvre de mesures de gestion décrites dans le DUG sur l'unité paysagère des marais arrière-littoraux, prairies et cordons dunaires. • Prendre en compte le recul du trait de côte dans les documents cadre sur l'aménagement du territoire : Contrat Global, Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence et de Cohésion Territoriale, etc. • Elaborer et mettre en œuvre la communication aux riverains et à la population 						

... Marais, prairies et cordons dunaires ...

A
3

Mesure de gestion : *...le quotidien*

Maintenir et favoriser la pâture extensif des prairies et les fauches tardives



A1

Mesure de gestion : *...des sujets nouveaux*

Réaliser une étude agricole



A4

Mesure de gestion : *...des sujets nouveaux*

Adapter le cahier des charges des conventions agricoles aux évolutions littorales



A8

Mesure de gestion : *...le quotidien*

Mettre en place les aménagements liés à l'activité agricole



Charte Natura 2000 :

Recommandations / Engagements

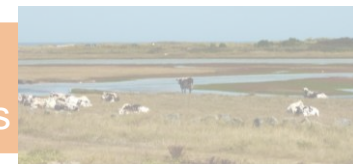


... Marais, prairies et cordons dunaires ...

A
3

Mesure de gestion : *...le quotidien*

Maintenir et favoriser la pâture extensif des prairies et les fauches tardives



A1

Mesure de gestion : *...des sujets nouveaux*

Réaliser une étude agricole



A4

Mesure de gestion : *...des sujets nouveaux*

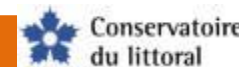
Adapter le cahier des charges des conventions agricoles aux évolutions littorales



A8

Mesure de gestion : *...le quotidien*

Mettre en place les aménagements liés à l'activité agricole

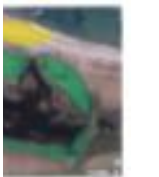


Charte Natura 2000 :

Recommandations / Engagements



... Marais, prairies et cordons dunaires ...



Mesure de gestion : ...le quotidien
Mettre en place les aménagements liés à l'activité agricole

... Marais, prairies et cordons dunaires ...

Ch1

Mesure de gestion : ...des sujets nouveaux

Concerter avec le monde de la chasse sur les évolutions du territoire liées au recul du trait de cote



Ch2

Mesure de gestion : ...le quotidien

Mettre en place et renouveler les conventions de chasse



Ch3

Mesure de gestion : : ...des sujets nouveaux

Recueillir et intégrer les données cynégétiques pour mettre en place suivi partagé de l'usage de la chasse sur le territoire



... Marais, prairie et cordons dunaires ...



IGN orthophoto/Coronelli©Conservatoire du littoral

Conservatoire du littoral
Délégation Normandie

CAHIER DES CHARGES

PRESTATION INTELLECTUELLE
*Etude de la dynamique d'un cordon dunaire et d'un cours d'eau côtier.
Propositions de restauration.
- Le site de Fréval -*

I- DESCRIPTION ET CONTENU DE LA PRESTATION
II- CLAUSES ADMINISTRATIVES - PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ANNEXE 1 : MODALITES DE CONSULTATION

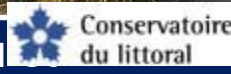
Objet du marché : Prestation intellectuelle - Site de Fréval Page 1 | 2



L.Rauss©Conservatoire du littoral

E5

Mesure de gestion : Renaturer les cours d'eau
Préserver et restaurer les milieux humides



Charte Natura 2000 :
Recommandations / Engagements



Le document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-Phare) - DUG

... Landes et bois ...



1634 ha

... Landes et bois ...

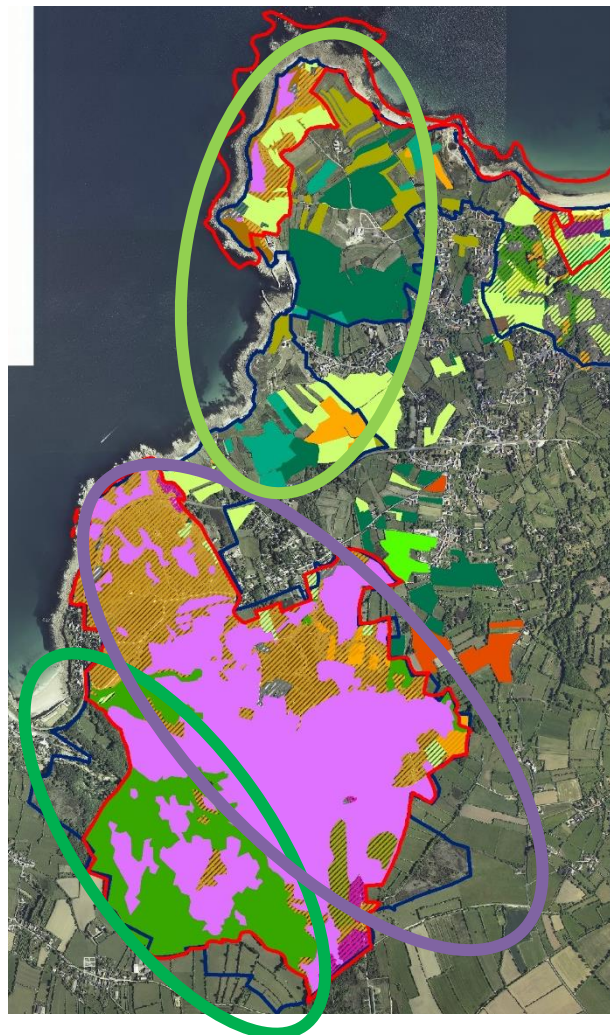
Les landes



2 milieux en interrelations fortes



Le bois de Maupertus



Le cap Lévi : Une mosaïque de milieux



Prairies entrecoupées de murets, de haies d'ajoncs et de petites parcelles de landes

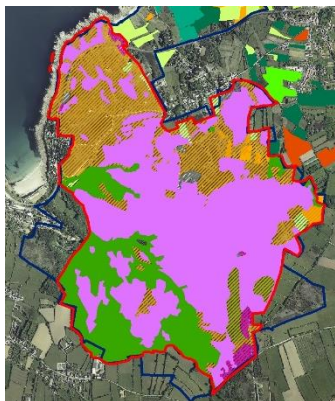
Libellé générique des habitats d'intérêt communautaire

- Landes sèches européennes
- Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- Prairies maigres de fauche de basse altitude
- Végétation annuelle des laisses de mer

Groupements ne relevant pas de la DHFF :
Format simplifié et synthétisé

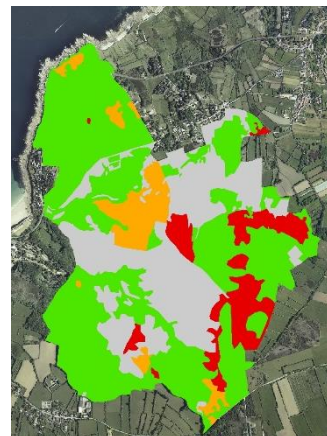
- Prairies
- Landes, Fourrés
- Plantations de conifères indigènes
- Saussaies marécageuses
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Prairies humides
- Prairies mésophiles
- Prairies sèches
- cultures

... Landes et bois ...



→ Une Lande en plutôt bon état de conservation.

→ Avec des facteurs de dégradations à surveiller.

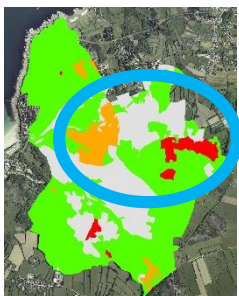


Etat de Conservation

- Non indiqué
- 1 : Bon (Pas de dégradation)
- 2 : Moyen (Une dégradation de niveau faible à moyen)
- 3 : Mauvais (Aux moins deux dégradations de niveau faible à moyen ou une à plusieurs dégradations fortes)



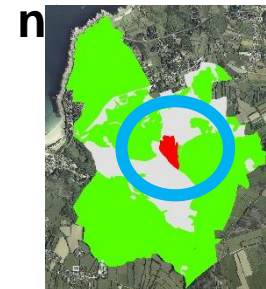
Embroussaillage



Enrésinement



Remblaiement



... Landes et bois ...

A2

Mesure de gestion : *...le quotidien*
Entretien des landes par pâturage extensif



GE1

Mesure de gestion :
Organiser des brûlis dirigés



N02Pi

Contrat Natura :
Restauration de milieu ouvert par un brûlage dirigé



F2

Mesure de gestion : *...des sujets nouveaux*
Organiser un groupe de travail dans les landes et le bois de Maupertus



Charte Natura 2000 :
Recommandations / Engagements



Partie terrestre

... Landes et bois ...



Grand murin



Barbastelle



Grand rhinolophe

© J.-C. de Massary



Hêtraie de l'Asperulo-Raus



Landes sèches

Partie terrestre

... Landes et bois ...



Grand murin



Barbastell



Grand rhinolophe

GE8 Mesure de gestion : Préserver des zones de quiétude pour les chiroptères et aménager des blockhaus en leur faveur



N23Pi Contrat Natura : Aménagement artificiel en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site



Charte Natura 2000 : Recommandations / Engagements




© J.-C. de Massary

... Landes et bois ...

P1

Mesure de gestion : *...le quotidien*

Mettre en œuvre la stratégie foncière du Conservatoire du littoral



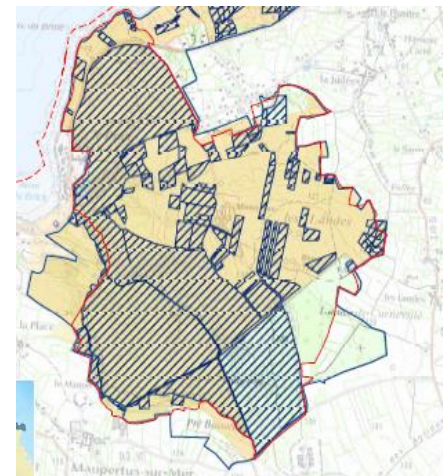
P2

Mesure de gestion : *...des sujets nouveaux*

Créer une entité foncière continue sur les landes de Bru



Un **levier foncier** : un morcellement du territoire, de nombreuses parcelles qui sont des biens sans maître.



**Un territoire
préservé, complexe, riche, dynamique,
des échanges nombreux avec les différents acteurs**



...Veiller...

... Accompagner ...

**Des actions complémentaires
Des acteurs autour de la table**

**... Recherche de cohérence
et concertation ...**



La communication (à venir / début 2018)

A l'issue de l'approbation du Document Unique (DOCOB & Plan de Gestion), le Conservatoire du littoral développera une stratégie de communication vers le territoire (téléchargeable sur internet)

Plans de gestion
du Conservatoire du littoral

Sites des dunes
et falaises du Bessin

Calvados



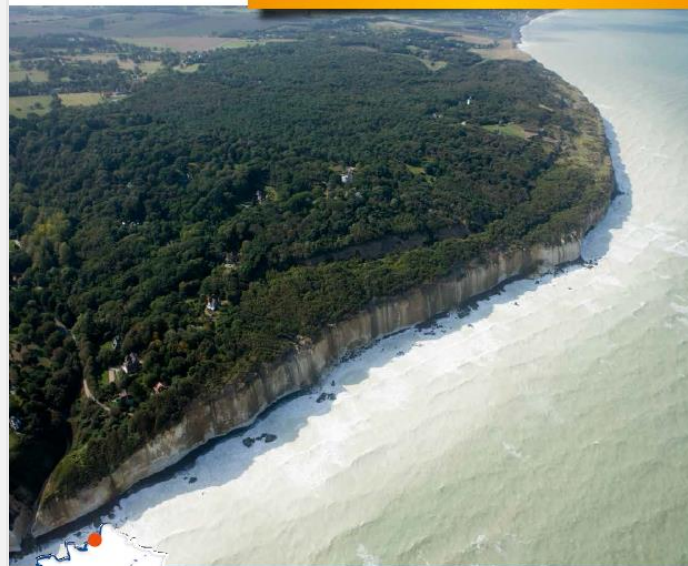
Cricqueville-en-Bessin
Saint-Pierre-du-Mont
Saint-Laurent-sur-Mer
Colleville-sur-Mer
Sainte-Honorine-des-Pertes

Port-en-Bessin-Huppain
Commes
Longues-sur-Mer
Tracy-sur-Mer

Plans de gestion
du Conservatoire du littoral

Vallée de la Saâne, cap d'Ailly,
bois de Bernouville et vallée de
la Scie

Seine-Maritime



Dieppe
Hautot-sur-mer
Longueil

Quiberville-sur-mer
Sainte-Marguerite-sur-mer
Varengeville-sur-mer

Validation

du document d'objectifs Natura 2000

du plan de gestion du Conservatoire du littoral



Prochaines étapes...

Approbation du DOCOB par
les préfets

+

Signature de l'arrêté de
validation du DOCOB

14 décembre 2017:

COFIL de validation
du DOCOB

Mise en place des facilités
administratives et des
financements via la DDTM 50

Animation du
site



Merci pour votre attention



Conservatoire
du littoral

**Conservatoire du
littoral
Délégation Normandie**

**Syndicat mixte littoral
normand**

7 rue Pémagnie
BP 546
14037 Caen Cédex

Tél: 02 31 15 30 90
<http://littoral-normand.n2000.fr>

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Antenne Manche
Mer du Nord**

4 rue du Colonel Fabien
BP 34
76 083 Le Havre Cédex

Tél: 02 32 85 38 65
[http://reseau-
manchemerdu nord.n2000.fr](http://reseau-manchemerdu nord.n2000.fr)



**Comité Régional des
pêches et des Elevages
Marins de Normandie**

9 quai du Général Lawton Collins
BP 445
50 104 Cherbourg en Cotentin
Cédex

Tél: 02 33 44 83 83
<http://crpbn.fr>